

APAPUM — Assemblée générale spéciale

PROCÈS-VERBAL

Le 27 septembre 2024 à 13 h 30, via Teams

1.0 Vérification du droit de présence

Il y a 60 personnes présentes qui sont des membres en règle. Le quorum est donc atteint.

2.0 Ouverture de l'Assemblée

La présidente, Lynn Courteau, ouvre la réunion à 13 h 32.

3.0 Adoption de l'ordre du jour proposé

Nisk Imbeault propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé de Anouk Doiron.

Adopté

4.0 Présentation

4.1 Refonte de la structure salariale

Lynn Courteau présente aux membres le document avec l'information sur la refonte de la structure salariale.

L'exercice de la refont de la structure salariale est faite conjointement entre l'APAPUM et l'Université de Moncton. La firme Normandin Beaudry est la firme externe qui a été retenue pour effectuer cet exercice.

L'exercice sera fait en quatre étape :

Étape 1	Séance de lancement et gestion de projet
Étape 2	Évaluation/classification des emplois
Étape 3	Analyse comparative au marché
Étape 4	Refont de la structure salariale et coûts d'implantation

Le but de cet exercice est d'avoir une structure salariale qui offre des salaires compétitifs au marché.

4.2 Honoraires

Les honoraire de la firme Normandin Beaudry sont estimés entre 85 000 \$ et 100 000 \$ et ils seront répartis également entre l'employeur et l'APAPUM.

La FPPU serait prête à déverser 30 000 \$ envers l'exercice de la refont structurale. L'APAPUM aurait donc à déboursier la différence qui pourrait être entre 12 500 \$ et 20 000 \$.

5.0 Vote

6.0 Un lien va être envoyé par courriel aux membres présents soumettre leur vote.

Les membres présents ont jusqu'à 16 h 30 pour voter.

7.0 Discussion : Postes payés par un budget de fiducie/fondation

Les membres échangent leurs opinions concernant les postes payés par un budget de fiducie/fondation qui ne font pas partie de l'APAPUM même s'ils suivent techniquement notre convention.

L'Université de Moncton voudrait qu'on n'ait pas à afficher ces postes quand ces postes changent au budget de fonctionnement de l'université.

8.0 Levée de la réunion

L'assemblée est clôturée à 14 h 36.